

La politique « Qualité - Gestion des risques – Environnement » de l'établissement pour l'unité de SMR et pour les unités d'EHPAD, s'articule autour de 8 axes décrits ci-dessous :

AXE N° I / Garantir les droits individuels et collectifs des patients / résidents

- 1.1 Optimiser l'implication des usagers dans les orientations stratégiques de l'établissement
- 1.2 Maintenir la promotion de la Bientraitance via la démarche humanitude et étendre la réflexion éthique

AXE N°II/ Améliorer la prise en soins des patients / résidents

- 2.1 Améliorer la détection et la prise en charge des risques inhérents à la population accueillie
- 2.2 Perfectionner les prises en charge spécifiques telles que la douleur, les soins palliatifs, la fin de vie, les situations de handicap, les démences, etc.
- 2.3 Optimiser la personnalisation de la prise en charge à travers le projet de soins et le projet de vie
- 2.4 Développer l'éducation thérapeutique des patients / résidents et de leurs proches

AXE N°III/ Sécuriser la prise en charge médicamenteuse (PECM) du patient et toutes les étapes du circuit du médicament et des dispositifs médicaux stériles

3.1 Par la mise en œuvre du plan d'actions élaboré par la COMEDIMS inter établissement, notamment en matière de :

- politique du médicament et des dispositifs médicaux
- politique de bon usage des médicaments et des DMS (antalgiques, anti infectieux, antiseptiques, pansements...)
- politique de juste prescription médicamenteuse chez la personne âgée,

3.2 Par la mise en œuvre du plan d'actions relatif à la qualité de la PECM définie par la COPECM comprenant notamment le déploiement de la dispensation individuelle nominative.

3.3 Par la formation des professionnels de santé

3.4 Par l'Evaluation des Pratiques Professionnels (EPP)

AXE N°IV / Offrir un environnement et un cadre de vie performant et sécurisant

4.1 Améliorer la gestion des ressources de l'établissement en lien notamment avec la politique RSE (responsabilité sociétale) définie

4.2 Evaluer les prestations de l'établissement et les mettre en adéquation avec les besoins et attentes des patients / résidents

4.3 Optimiser et perfectionner la protection des données.

AXE N°V/ Développer l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur

5.1 Conforter les partenariats existants et développer ceux répondant à l'évolution des besoins de la population accueillie

5.2 Entretenir et développer la vie sociale et culturelle des patients / résidents

5.3 Développer des actions de communication des événements réalisés en interne

AXE N°VI / Développer les compétences et nourrir l'implication des personnels

6.1 Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants et stagiaires

6.2 Développer les compétences par des dispositifs adaptés de formations et d'évolution de carrières

6.3 Pérenniser la démarche d'analyse des pratiques professionnelles

AXE N°VII/ Optimiser et perfectionner le management de la qualité et gestion des risques

7.1 Optimiser les outils de management de la qualité et de gestion des risques

7.2 Faire partager la culture d'amélioration / sécurité des soins et gestion des risques par l'ensemble des professionnels

AXE N°VIII/ Poursuivre la dynamique d'amélioration en matière de RSE (responsabilité sociétale)

8.1 Volet environnemental : mettre en place au sein de l'établissement des actions permettant de réduire l'impact environnemental généré par nos activités.

8.2 Volet économique : respecter une gestion rationnelle des ressources et des dépenses afin d'assurer l'avenir économique de nos activités et des emplois qui en dépendent.

8.3 Volet social : développer un environnement bientraitant et bienveillant pour le personnel ainsi que les personnes accueillies.

8.4 Volet sociétal : être un acteur économique et social engagé et ainsi promouvoir notre démarche sur notre territoire.